



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة

ديبلوم التقني المتخصص Diplôme de Technicien Spécialisé

- Vu le Décret n°72.05.2 du 29 Chaoual 1426 (2/12/2005) portant statut particulier du corps interministériel des Techniciens ;
- Vu l'arrêté du Ministre d'Etat à l'Intérieur et à l'Information n° 94.1905 du 27 Moharrir 1415 (07/07/1994) portant création et organisation des Instituts de Formation des Techniciens Spécialisés en Urbanisme, Architecture, Construction et Génie Civil tel que modifié et complété ;
- Vu le Décret n°2.19.948 du 18 Safar 1441 (17/10/2019) relatif aux attributions du Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;
- Vu le procès-verbal de la Commission de Délégation réunie en date du : **08 Juil 2021**

La Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville atteste que :

- Mr/Mme : **OUTICHOUC Chaimae**
- Né (e) le : **07/01/2002** à : **Ben Smim Ifrane**
- Titulaire de la CNI : **SB7794**
- a obtenu le Diplôme de Technicien Spécialisé
- Filière : **Urbanisme, Architecture, Construction et Génie Civil à l'Institut de Formation des Techniciens Spécialisés en Architecture et en Urbanisme**
- d'Oujda
- Fait à Oujda, le : **09 Juil 2021**

LA MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL,
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Ministre de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Politique de la Ville

Nouzha BOUCHAREB

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE FORMATION DES TECHNICIENS
SPECIALISES EN ARCHITECTURE ET EN URBANISME D'OUIDJA



Institut de Formation des Techniciens
Spécialisés en Architecture et
Urbanisme - OUIDJA

Directeur de l'IF TSAU

Signé: **Mohammed EL HAMMOUTI**

لا يمكن تسليم أي نظير من هذه الشهادة.